© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Mon conjoint refuse les soins

Par Clempjdm Postée le 05/03/2024 09:44

> Mon conjoint est alcoolique depuis des années, il a fait une cirrhose du foie il y a 7ans. Il s'était sevré n'a pas touché à une goutte d'alcool pendant 3ans on pensait en être sortie et malheureusement il a rechuté.. Il y a 2 mois gros coup dur il a perdu son emploi, depuis il ne vit plus, ne mange plus, dort toute la journée et boit 1/2 litre de pastis voir plus par 24h.. Évidemment impossible de l'emmener voir un médecin que ça soit pour son état dépressif ou pour son addiction. J'ai l'impression le regarder mourir et d'être impuissante. Que faire??

Mise en ligne le 07/03/2024

Bonjour,

Dans le contexte que vous nous décrivez et même si votre conjoint refuse pour l'instant de consulter, nous vous encourageons vivement à prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces centres s'adressent aux consommateurs bien sûr mais également aux personnes de l'entourage qui, comme vous, se sentent impuissantes face à un proche en profonde difficulté.

C'est important que vous ne restiez pas seule dans cette situation, que vous puissiez trouver du soutien pour être aidée à aider votre conjoint. Nous vous joignons des coordonnées en bas de message, les consultations dans ce centre sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si l'état de santé de votre compagnon devait se dégrader d'une façon très inquiétante, il ne faudrait pas hésiter à appeler le 15. C'est le seul service qui pourrait, si son état le justifie, dépêcher une équipe médicale à son chevet et le faire hospitalier pour des soins en urgence.

Nous restons à votre disposition dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA Association Addictions France 36

7, rue de Mousseaux
36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 22 37 79
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Substitution : Le lundi de 10h30 à 12h30, le mardi et mercredi de 13h30 à 15h, le jeudi de 11h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 15h.
Consultat° jeunes consommateurs : Tous les mercredis à la maison des adolescents de Châteauroux

Voir la fiche détaillée